

Madame Christina Baumann
Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR
Kochergasse 6
3003 Berne

Par courriel :
christina.baumann@sbfi.admin.ch

Paudex, le 6 mars 2019
BM/dma

Consultation sur la modification de la loi sur les EPF

Madame, Monsieur,

Nous avons étudié avec attention le projet de modification de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (loi sur les EPF).

Les écoles polytechniques fédérales font partie intégrante du paysage de la formation supérieure en Suisse. Leur excellence n'est plus à prouver, comme le démontrent les récents classements internationaux. Pour continuer dans cette voie, leurs bases légales doivent être claires. Cette révision va dans ce sens, tout en mettant en œuvre des principes directeurs de gouvernance d'entreprise à saluer.

Les adaptations proposées en matière de gouvernance, de politique du personnel, de vente d'énergie et de sécurité n'appellent pas de notre part de commentaires particuliers. Nous sommes en mesure de les soutenir.

Globalement, nous approuvons ce projet de modification.

En vous remerciant d'avance de l'attention portée à la présente lettre, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Centre Patronal



Baptiste Müller